



GRÉGORY PHILIPPIN,
Bourgmestre

Un service public de qualité
au service des citoyens...



Plan Zonal de Police

p.6-7

Un nouveau jardin collectif

p.11

Fete foraine à
Xhendremael

p.20

Coronavirus (Covid-19 - Grippe saisonnière)

Quelques informations émanant du Service Fédéral Santé publique.

L'émergence du nouveau coronavirus (Covid-19) fait la une de l'actualité depuis plusieurs semaines. Le Service Public Fédéral Santé publique a donc décidé de centraliser l'information sur un site internet, accessible à l'adresse <https://www.info-coronavirus.be/fr/>.

Les « questions les plus fréquemment posées » sont régulièrement mises à jour sous la supervision d'un comité d'experts et de virologues. Via le site, les citoyens peuvent aussi poser leurs questions par mail, ou au numéro d'informations gratuit : 0800 14 689.

Le SPF Santé publique communique également sur son compte Twitter (@SanteBelgique) et sa page Facebook sur tous les nouveaux développements et les mesures d'hygiène à suivre pour se protéger contre les virus dont le Coronavirus et la grippe saisonnière.

Voici d'emblée quelques conseils :

1. Lavez-vous régulièrement les mains.
2. Utilisez toujours des mouchoirs en papier, un mouchoir ne s'utilise qu'une seule fois. Jetez-le ensuite à la poubelle.
3. Si vous n'avez pas de mouchoir à portée de main, éternuez ou tousssez dans le pli du coude.
4. Restez à la maison si vous êtes malade.

Donnez-nous votre avis!

Parce que l'énergie éolienne est une ressource stratégique durable dont le développement ne doit pas altérer l'environnement ni la santé humaine, le Gouvernement wallon souhaite compléter les cadres réglementaires existant avec des mesures applicables spécifiquement aux éoliennes.

Plus d'info : PLAN-EXPLOITATION-EOLIENNES.WALLONIE.BE – ou contactez votre administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec le Service de l'Environnement :
Tel : 04 247 72 67 – 04 247 72 24 - environnement@ans-commune.be

2

**L'ÉOLIEN,
C'EST DEMAIN**

ENQUÊTE PUBLIQUE
17 février ► 02 avril 2020



Sommaire :

Coronavirus COVID 19 – Enquête parc éolien	p 2
Sommaire	p 3
Sécurité publique	p 4
Chantier autoroutier à Alleur – Panneaux antibruit	p 5
Plan zonal de sécurité	p 6 et 7
Mariage et Noces d'or	p 8
Les Ardentes à Rocourt : Rencontre citoyenne	p 9
Boc'n'Roll et Bee wrap	p 10
Appel aux apiculteurs	p 11
Grande chasse aux œufs	p 12
Je cours pour ma forme	p 13
Permis d'urbanisme	p 14
Nouveaux commerces	p 15
Lutte contre la pauvreté	p 16
Agenda	p17-18-19
Fête foraine à Xhendremael	p 20





Grégory Philippin, Bourgmestre

La sécurité de nos
concitoyens au cœur
de nos préoccupations...

Grands vents, tempêtes, pluies diluviennes...

Ans, une commune où il fait bon vivre... C'est indéniable, notre commune multiplie les efforts et les initiatives dans de nombreux secteurs : le sport, la culture, la santé, l'environnement, le cadre de vie et la liste est loin d'être exhaustive... Mais notre commune, c'est aussi du personnel qui s'implique dans la sécurité de ses habitants en situation d'urgence.

Comme évoqué ci-dessus, notre pays a connu en ce début de mois de février, des conditions climatiques particulièrement difficiles et notamment les tempêtes Ciara, le 9 février et, une semaine plus

tard, Dennis, certes moins puissante mais qui, elle aussi, a amené son lot de problèmes sur le terrain.

Arbres tombés à cause du vent et de la pluie, empiétant sur les chaussées, envoi d'une partie de la toiture de l'école communale d'Alleur, les Services Communaux avec un C majuscule ont été à pied d'œuvre de jour comme de nuit afin de répondre à la notion d'un service public au service du public.

Que ce soit les services des Travaux, de l'Environnement ou le personnel

du château de Waroux, qui furent en première ligne afin de tronçonner les arbres tombés empiétant sur les voiries, déblayer la toiture de l'école d'Alleur ou encore le personnel de l'Instruction publique qui s'est mobilisé lui aussi afin de prévenir les parents de la fermeture de l'école ou bien d'autres services, tous ont répondu présents afin d'assumer leurs rôles respectifs et assurer la sécurité de la population.

Merci à toutes et tous.



Chantier autoroutier entre Alleur et Loncin, état de la situation...

Depuis le 21 octobre dernier, la toute dernière phase du chantier de réhabilitation et de mise à 4 voies de l'autoroute E40/A3 a été lancée par la SOFICO.

Ce chantier de réhabilitation et de mise à 4 voies de l'autoroute A3/E40 entre Alleur et Loncin vise à

- ▮ Réhabiliter cette portion de 2.6 km d'autoroute dans les 2 sens et en profondeur (y compris la fondation).
- ▮ Doter les 2 sens de circulation d'une bande supplémentaire dans chaque sens (en supprimant la berme centrale; le trafic étant à terme séparé par un New-Jersey en béton). Cette voie s'avère nécessaire suite à la présence de l'échangeur de Loncin et aux croisements de flux de trafic. Ce chantier permettra donc de mieux sécuriser cette zone qui est fréquentée quotidiennement en moyenne par plus de 100.000 véhicules pour les 2 sens cumulés.
- ▮ Compléter la bande d'arrêt d'urgence actuellement présente sur une partie du tronçon.
- ▮ Placer un nouvel éclairage LED et de nouveaux poteaux en berme latérale.
- ▮ Remplacer les panneaux acoustiques.
- ▮ Elargir les bandes d'accès et de sortie d'Alleur.
- ▮ Renouveler toute la signalisation directionnelle.
- ▮ Réhabiliter les dispositifs d'évacuation des eaux (canalisations et fossés), comprenant le curage de tous ces dispositifs et le dégagement de toute la végétation ayant envahi ces derniers.

▮ Réaliser un gros entretien de la végétation en dégagant les panneaux de signalisation, les écrans anti-bruit, l'éclairage et en abattant les arbres présentant un danger (risque sanitaire ou instable).

▮ Nettoyage des débris sur tout le domaine de l'autoroute y compris les talus.

Ce chantier présente un budget de près de 17.000.000 €THVA.

Le renouvellement des panneaux acoustiques...

Ces travaux ont suscité quelques inquiétudes au sein de la population, en effet, en déboisant plusieurs hectares de terrains longeant l'autoroute afin d'élargir les bandes et de remplacer les anciens

panneaux acoustiques, il semblerait que les nuisances sonores aient augmenté.

Dans cette logique, une enquête complémentaire demandée à l'initiative de la Sofico a mis en évidence la nécessité de prolonger l'écran antibruit vers l'accès «Alleur» sur une longueur de 100 m et une hauteur de 3 m. Il est également à préciser, que les panneaux acoustiques sont d'une nouvelle génération, principalement constitués d'aluminium, ce qui leur confère une plus grande résistance aux affres du temps. En ce qui concerne le merlon installé à Loncin, celui-ci a également été reprofilé afin de mieux absorber les bruits. Selon la Sofico, ces aménagements permettront d'améliorer la protection acoustique de la zone.



Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



Grégory Philippin,

Bourgmestre et Président de la Zone de police

Plan Zonal de Sécurité 2020-2025

1. Introduction

Depuis la réforme des polices, chaque zone de police doit établir périodiquement un plan dénommé « Plan zonal de sécurité » (PZS). L'exercice actuel couvre la période 2020-2025, soit une période de 6 années.

2. Qu'est-ce qu'un Plan zonal de sécurité (PZS) ?

Le Plan zonal de Sécurité a pour objectif la planification de l'activité policière pour une **période déterminée de 6 ans**.

Ce document donne un aperçu du développement organisationnel de la zone de police et il permet, sur base d'évaluations

et de réorientations, de **garantir une qualité optimale du travail de policier**.

Le Plan Zonal de Sécurité **prend compte de plusieurs éléments** :

- | la Note-Cadre de sécurité Intégrale,
- | les priorités fédérales du Plan National de Sécurité,
- | les priorités du Chef de Corps,
- | les attentes des autorités administratives (bourgmestres) et judiciaires (Procureur du Roi),
- | les attentes de la population.

Le Plan Zonal de Sécurité est discuté, préparé et évalué au sein du **Conseil zonal de sécurité**. Ce dernier est composé des bourgmestres, du Procureur du Roi, du Chef de corps ainsi que des Directeurs Coordinateur et Judiciaire de la Police Fédérale de l'arrondissement judiciaire concerné.

La zone de police s'engage donc à travailler sur un certain nombre d'objectifs prioritaires tout en assurant les 7 fonctions de base définies au niveau national (travail de quartier, accueil, intervention, enquête, assistance aux victimes, maintien de l'ordre public et circulation).

Enfin, le Plan Zonal de Sécurité sera traduit par des plans d'action annuels qui seront mesurés et évalués régulièrement.

3. Quelles sont nos priorités 2020-2025 ?

Comme mentionné ci-dessus, il importe de savoir que les priorités de la zone de police ne sont pas établies uniquement par le(s) service(s) de police, mais résultent



de la prise en compte de l'avis et des priorités de plusieurs partenaires.

Il faut savoir que les priorités reposent également sur des données objectives parmi lesquelles figurent les statistiques policières.

La zone de police ANS/ST-NICOLAS a retenu trois phénomènes prioritaires en matière de sécurité :

1. L'insécurité routière
2. Les vols qualifiés dans les habitations
3. Les vols avec violences et/ou menaces

La sécurité routière :

La sécurité routière est avant tout, une priorité nationale. Elle fait l'unanimité au sein de nos parties prenantes et s'impose donc comme la première priorité. L'objectif principal est de réduire le nombre d'accidents de circulation avec lésions corporelles. Pour ce faire, la zone de police développera plus particulièrement une politique préventive et répressive à l'égard de la vitesse excessive et de la conduite en état d'imprégnation alcoolique ou sous l'influence de drogues. La zone de police s'est également engagée à lutter contre les défauts d'assurance et les défauts de permis de conduire.

La problématique du stationnement gênant sera traitée comme une incivilité,

c'est-à-dire en sanction administrative communale.

Les vols qualifiés dans les habitations (ou cambriolage) :

Ce phénomène est un « grand classique » parmi les préoccupations policières dans la mesure où il est très fréquent dans nos sociétés et qu'il engendre souvent un important sentiment d'insécurité dans le chef des citoyens.

A ce titre, les cambriolages constituent une priorité tant pour les autorités, que pour la population et la société en général.

Vols avec violences et/ou menaces :

Bien que les chiffres absolus recensés en la matière ne soient pas élevés sur le territoire zonal, les vols avec violences avec ou sans armes (en ce compris les vols à main armée et les violences dans l'espace public) constituent la troisième priorité. En effet, ce phénomène, qu'il soit commis avec violences graves ou non, a un impact physique et/ou psychique important sur les victimes.

Le phénomène représente une priorité importante pour les autorités ainsi que la population.

Ces trois phénomènes prioritaires s'inscrivent naturellement dans la continuité

des plans antérieurs et tiennent compte des moyens humains disponibles au sein de la zone de police.

Au-delà de nos 3 priorités, une **ATTENTION PARTICULIERE** sera accordée aux phénomènes suivants :

- | **La criminalité environnementale, les nuisances et les incivilités** sous l'angle des dépôts clandestins de déchets, les nuisances sonores, les jeunes traînant dans l'espace public et le vandalisme. Il s'agit de la principale préoccupation des autorités administratives et de la population.
- | **Les vols de véhicules.** Ce type de fait est moins traumatisant qu'un cambriolage, mais constitue néanmoins une source d'inquiétude pour les citoyens qui doivent effectuer de nombreuses démarches administratives et autres pour être indemnisés. Les vols de véhicules sont une préoccupation des autorités locales et de l'autorité judiciaire.
- | **Les stupéfiants :** la vente de stupéfiants retient également l'attention des autorités judiciaires et administratives. En effet, la toxicomanie génère un nombre important de délits qui perturbent la vie des habitants au sein de leur quartier et menacent un sentiment de sécurité indispensable au maintien d'une vie en communauté.

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) – Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be – Permanences : le mardi sur rendez-vous.

La Zone de Police ANS/SAINT-NICOLAS est fière de vous annoncer la mise en service de son nouveau site internet à partir du 4 mars 2020.

www.police.be/5284

Vous y trouverez des informations utiles comme l'adresse des commissariats, les heures d'ouverture, le nom et le numéro d'appel de votre inspecteur/inspectrice de quartier, du service armes ou encore le formulaire de demande de surveillance de votre habitation durant une absence de minimum 7 jours.

Nous avons également inclus des conseils en matière de sécurité, un fil d'actualité sur les dernières nouveautés, et une série de questions/réponses sur les thèmes les plus sollicités (« j'ai reçu un PV, que faire ? », arnaque(s) via internet, ...).

Enfin, dans son onglet « A propos », le site propose une présentation de la zone de police, de son Plan Zonal de Sécurité ainsi que des Collège et Conseil de Police.



Police

Couples jubilaires



Le 12 février
Les époux Trubia-De Paolo
fêtaient leurs noces de diamant.



Le 14 décembre 2019
Les époux Barbieri-Chantraine fêtaient leurs noces de
brillant, les époux Lewalle-Peters, Anten-Balthazart,
Landsheer-Zucchetto fêtaient leurs noces d'or.



Le 18 janvier
Les époux Meijlemans-Driesen et Philippin-Gérard
fêtaient leurs noces d'or.



Le 7 décembre 2019
Les époux Visentin-Salerno fêtaient leurs noces de
diamant, les époux Micha-Debraz et Alessi-Cordaro
fêtaient leurs noces d'or.

« Ils se sont dit oui »



Le 18 janvier 2020
Les époux Simonis - Defaux

Les Ardentes à Rocourt
les 9-10-11 et 12 juillet prochains.

Le 17 mars à 18 heures :
rencontre citoyenne à l'Ecole Henry Lonay

Depuis 2006, le festival des Ardentes avait élu domicile à Coronmeuse. Cette manifestation est sans conteste un évènement majeur en Province de Liège, voire même au niveau européen, l'affiche des concerts ne cessant de s'étoffer au cours des ans.

Victime d'une part de son succès mais aussi des travaux urbanistiques notamment liés à la construction du réseau de trams liégeois, les Ardentes vont donc déménager en 2020 pour venir s'installer à Rocourt.

C'est la raison pour laquelle, à l'initiative du Bourgmestre d'Ans, Grégory Philippin, une rencontre citoyenne est prévue en date du 17 mars prochain à partir de 18h à l'Ecole Henry Lonay, Avenue Henry Lonay 208. Les organisateurs présenteront au public présent, les grandes lignes de ces Ardentes 2020, de même que les répercussions éventuelles au niveau local.

LES ARDENTES

9.10.11.12.
JULY 2020

2020

FORGING CLUB®
STAGE

**7JAWS. ÂA. ABSOLEM. BIFFTY. BOLEMVN. DAVODKA.
FIXPEN SILL. GUIZMO. HATIK. JOANNA. LALA & CE.
LETO. LUIDJI. LUV RESVAL. MISS ANGEL. NELICK.
NEW SCHOOL. NUSKY. REMY. SEAN. SETH GUEKO.
TAWSEN. TENGO JOHN. TSEW THE KID. VENLO. YANSO.
YG PABLO. YOUV DEE.**

BACK
IN THE
DAYZ





Walther Herben,

Premier Echevin en charge de l'Environnement et des Travaux

Le Boc'n'Roll et le Bee Wrap : qu'est-ce que c'est que ça !

Sur proposition et avec la collaboration d'Intradel, notre Commune mettra cette année en œuvre deux nouvelles actions favorables à l'environnement : le Bock n Roll et le Bee Wrap.

Qu'est-ce que c'est que ça ?

Le **Boc'n'Roll**, c'est un lunch bag pratique et réutilisable pour emporter vos sandwichs et tartines partout avec vous.

Ce produit écologique remplace la traditionnelle boîte à tartines bien souvent délaissée par les adolescents et permet de ne plus utiliser de papier aluminium ou d'emballage jetable et de produire ainsi moins de déchets.

Sa couche intérieure est faite d'une matière plastique apte au contact alimentaire. Elle est donc imperméable et résistante aux taches. Pour laver le **Boc'n'Roll**, il suffit de le nettoyer avec une lavette humide ou de le passer en machine.

Sa fermeture velcro est ajustable pour emporter son repas facilement, quelle que soit la taille ou la forme des aliments qu'il contient.

Pratique, ce sac à sandwichs est léger, compact, lavable et sert aussi de set de table.

Dès la rentrée scolaire 2020-2021, des **Boc'n'Roll** seront distribuées à tous les élèves des 6^{es} années primaires et des 1^{es} années secondaires des écoles ansoises, tous réseaux confondus.

Quant au **Bee Wrap**, c'est un film alimentaire réutilisable fabriqué en coton et imprégné de cire d'abeilles, pour le côté antibactérien et préservation des aliments, de résine d'arbres, pour le côté autoadhésif et d'huile de jojoba, pour la souplesse du produit.

Il protège les aliments et les laisse respirer tout en empêchant l'humidité de

passer. C'est l'emballage alimentaire écologique parfait.

Il est pratique pour recouvrir un récipient ou directement sur des aliments solides (emballer un fromage, un fruit ou un légume coupé, des tartines...). Il prend la forme que vous souhaitez et est hermétique. Cet emballage « zéro déchet » remplacera avantageusement votre vieux film plastique, tout en étant écologique et durable.

Cette toile alimentaire en cire d'abeilles existe en différentes tailles et est réutilisable une centaine de fois (durée de vie d'un an environ, selon l'utilisation). Les avantages de cette cire sont qu'elle est

comestible, hydrophobe et antibactérienne. Idéal pour emballer tous nos aliments, à l'exception de la viande crue et du poisson cru.

Des Bee Wrap seront prochainement distribués aux Ansoises et aux Ansois, avec un mode d'emploi et des indications permettant d'en réaliser soi-même, avec des chutes de tissus.



Un nouveau jardin collectif à côté du parc philosophique

Le 2 mars dernier, notre Conseil communal a décidé la création d'un jardin collectif, rue Petite Vâ, à Alleur, à côté du parc philosophique.

En l'occurrence, il s'agit de mettre une parcelle inexploitée de terrain communal à la disposition de l'association «A l'heure du Jardin Vert», qui aura pour charge d'y développer ce jardin.

Un jardin collectif, partagé, associatif ou encore communautaire, est un jardin rural ou urbain géré en commun par un groupe d'habitants. C'est toute la philosophie de l'opération ainsi décidée par le Conseil communal, sur proposition de l'Echevinat de l'Environnement.

L'association de fait «A l'heure du Jardin Vert» est constituée de membres habitant la Commune d'Ans et a notamment pour objectifs :

- de cultiver tout terrain mis à sa disposition au bénéfice de ses participants sans aucun but commercial, les excédents éventuels pouvant être donnés à des organismes de bienfaisance ;
- de créer de nouveaux liens sociaux tout en développant l'esprit de partage, de connaissances de culture maraîchère ;
- de développer l'esprit de solidarité et d'entraide ;
- de produire de la nourriture saine c'est-à-dire non polluée par des pesticides ou fongicides nuisibles ;
- de développer une activité à caractère pédagogique pour les membres des familles.

L'humanité fait face à de nombreux défis qui pourraient menacer son existence, parmi lesquels le plus important aujourd'hui est sans doute le défi climatique.

Dans ce contexte, la préservation de nos écosystèmes locaux passe par de nombreux gestes, petits ou grands. Ce jardin collectif en est un, certes modeste et symbolique, mais qui, quelque part, traduit une nouvelle manière de penser la vie en ville.

Ce jardin collectif sera opérationnel dans les semaines qui viennent, les travaux préparatoires à son exploitation étant actuellement en cours.



LA COMMUNE D'ANS APPELLE SES APICULTEURS LOCAUX À SE FAIRE CONNAÎTRE !

Depuis 2012, la commune d'Ans s'implique dans le plan Maya et cherche à protéger tous les pollinisateurs, de l'abeille sociale à l'abeille solitaire en réalisant des plantations mellifères à différents endroits du territoire communal. Une collaboration est née avec un apiculteur local afin de sensibiliser tout un chacun à la cause des abeilles mais également des apiculteurs. Chaque année, une journée de l'Abeille est organisée lors de la quinzaine des abeilles et des pollinisateurs afin de sensibiliser le public qui peut alors découvrir le rucher communal mais également de permettre aux apiculteurs de se rencontrer dans un cadre convivial.



Vous êtes apiculteur amateur ou professionnel sur la commune d'Ans, vous voulez conserver une cohérence dans la pollinisation de notre territoire, vous souhaitez protéger les abeilles solitaires, rencontrer d'autres apiculteurs ? Contactez-nous.

Pourquoi créer un réseau local ? Ensemble, on est plus fort !

- Établir un cadastre de l'apiculture communale au bénéfice de tous
- Se faire aider dans la réalisation de certaines démarches administratives
- Participer à des achats groupés
- Echanger conseils et bonnes pratiques

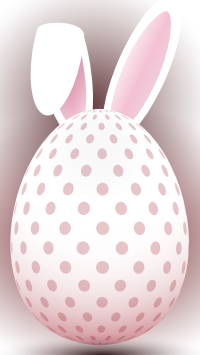


Renseignements :
Service Environnement : 04 247 72 67 – 04 247 72 24
environnement@ans-commune.be
Apiculteur communal : Claude Vignoul, rue du Tilleul 21, 4432 Alleur – 0476 33 89 80





Nathalie Dubois,
*Echevine de l'Instruction publique
et de la petite Enfance :*



Grande chasse aux œufs ce
12 avril au complexe sportif
François Heine

Depuis le lancement de cette grande chasse aux œufs en 2015 au parc philosophique, des milliers d'enfants accompagnés par leurs parents ont participé à cet évènement pour le plus grand bonheur des uns et des autres.

Le concept plait, il suffit de constater chaque année, le nombre grandissant de participants à cette manifestation réunissant des enfants de tous âges. Le point d'orgue de la journée est sans nul doute le largage d'œufs en mousse, mais celui-ci dépend bien évidemment des conditions climatiques. A ce propos, nous croisons les doigts...

Tout comme en 2019, cette édition 2020 de la chasse aux œufs aura lieu dans les infrastructures du complexe sportif François Heine, route Militaire.

Rendez-vous dès 10h sur le site. Accès gratuit.



DIMANCHE 12 AVRIL 2020 • 10H00

COMPLEXE SPORTIF FRANCOIS HEINE ROUTE MILITAIRE (ALLEUR)

**Grande chasse
aux œufs**

ACCES GRATUIT

ANIMATIONS DIVERSES

RENDEZ-VOUS DÈS 10H00



A L'INITIATIVE DE GRÉGORY PHILIPPIN, BOURGEMESTRE ET DE NATHALIE DUBOIS,
ECHEVINE DE LA PETITE ENFANCE AINSI QUE DU COLLÈGE COMMUNAL

NOSTALGIE
LA LÉGENDE

Illustration : Franck BERNARD - Commune d'Ans

12

ANSINFOS

Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be



Philippe Saive,
Echevin des Sports et de la Culture

Reprise de « Je cours pour ma forme » à Ans! Mercredi 25 mars 2020.

« Ne limite pas tes défis, défie tes limites »



6 niveaux sont proposés :

0 – 5 kms : Pour les débutants ! Aucune compétence sportive n'est requise : on part de zéro !

4 – 8 kms (« 5-10 adouci ») : A un rythme modéré, avec des participants qui ont déjà une base de jogging

8 – 12 kms (« 5-10 renforcé ») : Par un entraînement qui inclura quelques phases de travail en résistance, on visera à atteindre le seuil des 12 kms.

10 + vitesse : Accessible à tous les joggeurs capables de courir 10 kms et qui souhaitent progresser et améliorer leurs performances.

Footing culturel : Une spécificité ansoise ! Emmené par le Directeur général communal François Santos-Rey, passionné par « sa » commune, et Pascale Galhaut (« Madame culture » à la commune d'Ans et auteure d'ouvrages d'histoire locale), un groupe courant à allure modérée ira à la découverte de diverses richesses du patrimoine ansois.

0 – 2 kms « Personnes fragilisées »

Il s'adresse aux personnes âgées, en surpoids, en phase de revalidation, ou tout simplement à celles qui hésitent à sortir de chez elles et pour qui la perspective de se remettre à courir, voire à marcher, constitue un défi insurmontable. Ce groupe bénéficiera d'un encadrement renforcé puisque **deux séances hebdomadaires sont prévues, le mercredi mais aussi le lundi.**

Attention, afin de consacrer un maximum d'attention aux participants à ce groupe, les séances auront lieu à 18 heures, au complexe sportif « François Heine » (Hall de tennis). **1^{re} séance mercredi 25 mars à 18 heures.**

Une remarque importante :

En dehors de la session, on continue de courir tous les lundis et mercredis à 19 heures. au départ du Hall de tennis d'Allieur.

Renseignements et contacts :

José ISTAZ – 0498 63 40 59
jose.istaz@teledisnet.be

Le **jogging** est considéré comme LE « sport santé » par excellence : **cette forme de course à pied lente, pratiquée dans le but de se maintenir en bonne condition physique**, contribue à muscler le cœur et activer la circulation sanguine, à réduire l'hypertension, à renforcer le système respiratoire, à prévenir de nombreuses pathologies... et à brûler des calories. En outre, sur le plan psychologique, courir rend plus heureux, en luttant efficacement contre le stress, en renforçant la confiance en soi et la capacité à se dépasser !

Attention ! Si le **jogging** est un sport très accessible (car il est peu coûteux et se pratique partout, sans infrastructures spéciales), ce **n'est pas un sport « facile »**. Comme tous les sports en effet, il requiert des efforts et de la persévérance, ainsi qu'un minimum de technique.

JCPMF Ans/Allieur propose un programme préparé par des **spécialistes du sport et de la santé**, afin d'assurer un apprentissage très progressif, qui tient compte des possibilités de chacun.

Et c'est **en groupe** que nous vous proposons de vous initier ou de vous perfectionner au jogging Les groupes sont évidemment **encadrés par des moniteurs qui ont reçu une formation spécifique**, avec la protection d'une assurance au profit des participants.

A Ans, l'équipe d'animateurs rassemblée autour de Grégory Philippin, José Istaz et Celso Lopez propose des programmes structurés et adaptés aux objectifs de chacun.

Début de la session : Mercredi 25 mars à 19 heures.

Durée de la session : 13 semaines, chaque fois le mercredi à 19 heures.

L'entraînement dure une heure environ. Les participants sont invités à compléter cette activité par une ou deux séances hebdomadaires supplémentaires ; un programme leur est remis pour les aider à planifier leur activité.

Une séance d'entraînement facultative en groupe est proposée les lundis soirs à 19 heures.

On termine par un test et une remise de diplômes, le mercredi 17 juin.

Lieu : Complexe sportif « François Heine » (Hall de tennis), Route Militaire 401 à 4432 Allieur.

Coût de l'inscription : 25,00€, incluant une assurance annuelle pour la pratique encadrée du jogging.



Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut – 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be



Anne-Marie Libon,

Echevine de l'Urbanisme

Le permis d'urbanisme, pour construire et améliorer son cadre de vie en toute sérénité...

1.1 Qu'est-ce qu'un permis d'urbanisme ?

Le permis d'urbanisme (anciennement permis de bâtir) est le document délivré par l'administration communale ou la Région Wallonne qui autorise le demandeur dudit permis à effectuer les travaux qu'il souhaite.

Aucuns travaux ne peuvent être commencés avant l'octroi du permis d'urbanisme par l'administration communale ou la région. En effet, l'administration communale ainsi que la région, avant toutes décisions, vérifient et s'assurent que le projet respecte bien la législation en vigueur (c'est-à-dire le CoDT « Le Code du Développement Territorial ») ainsi que les éventuelles prescriptions particulières si le bien est repris dans un schéma d'orientation local ou un permis d'urbanisation.

1.2 Qu'est-ce qui est soumis à une demande de permis ?

Vu le caractère préalable et indispensable du permis, pour la bonne réalisation de tous travaux, il est nécessaire de bien cadrer la nature de la demande.

En effet, chaque projet et demande peut tout autant se ressembler que varier. Un projet n'étant pas l'autre, le CoDT, en son article D.IV.4, détaille les actes et travaux soumis à permis d'urbanisme.

On y retrouve :

- | La construction, sur un terrain, d'un bâtiment/ouvrage/installation à caractère fixe
- | Le placement d'enseignes ou de dispositifs de publicité
- | La démolition d'une construction
- | La reconstruction
- | La transformation d'une construction existante
- | La création d'un nouveau logement au sein d'une construction existante

- | La modification de la destination du tout ou partie d'un bien
- | Les modifications de relief du sol
- | Boiser ou déboiser ou abattre
- | ...

Dans la majorité des cas, la présence d'un architecte est requise pour effectuer le projet.

Cependant, le CoDT, en son article R.IV.1-1, énonce toute une série d'actes et travaux qui sont susceptibles d'être exonérés de l'intervention obligatoire d'un architecte voire exonérés d'une demande de permis d'urbanisme. Ces exonérations sont liées à des conditions spécifiques car l'article R.IV.1-1 du CoDT indique que l'exonération est conditionnée au bon respect des mentions et mesures indiquées dans ledit article.

1.3 Quels sont les documents nécessaires à l'introduction d'un Permis d'Urbanisme ?

Afin d'assurer la bonne continuité d'un dossier, il est impératif que celui-ci soit complet. Voici la liste des documents nécessaires à l'introduction d'une demande :

- | La demande (annexe 4 si intervention d'un architecte/ annexe 9 si pas d'intervention d'un architecte) ;
- | Un dossier/reportage photographique des lieux ;
- | La notice d'évaluation des incidences sur l'environnement (annexe VI du Code de l'Environnement) ou une étude d'incidences sur l'environnement ;
- | L'annexe 8 relative à la gestion et l'assainissement des sols (B.D.E.S.) ;
- | Le formulaire PEB ;
- | Le formulaire DN relatif aux zones de bruit de l'aéroport de Bierset (si concerné) ;

- | Le formulaire « constat de voirie » et « mode de chauffage » (documents communaux) ;
- | Le formulaire statistique I ou II (si d'application) ;
- | Des plans précis en suffisance (min. 8 exemplaires + suppléments si nécessaire).

1.4 Quels sont les délais de rigueur ?

Lorsque le dossier de demande de permis est déposé au Service de l'Urbanisme et si la demande est jugée **complète**, un accusé de réception sera adressé au demandeur et une copie à l'auteur de projet dans les 20 jours du récépissé de dépôt.

Toutefois, si la demande est **incomplète**, un relevé des pièces manquantes est adressé au demandeur et copie à l'auteur de projet dans le même délai de 20 jours. Le demandeur dispose d'un délai de 180 jours pour compléter la demande ; à défaut, la demande est déclarée irrecevable. Toute demande qualifiée d'incomplète à deux reprises est déclarée irrecevable.

Suite à l'accusé de réception, les délais de rigueur sont de :

- | **30 jours** : Si la demande ne requiert ni mesures particulières de publicité, ni avis d'instances consultatives, ni avis du Fonctionnaire délégué ;
- | **75 jours** : Si la demande requiert soit des mesures particulières de publicité, soit l'avis d'instances consultatives, soit l'avis du Fonctionnaire délégué ;
- | **115 jours** : Si la demande requiert l'avis du Fonctionnaire délégué et soit des mesures particulières de publicité, soit l'avis d'instances consultatives.

Chaque demande de permis peut faire l'objet d'une prorogation facultative du Collège communal ou du Fonctionnaire délégué.

Pour tout complément d'information, le Service de l'Urbanisme vous reçoit lors des permanences tenues chaque lundi de 14 à 16h, le mardi de 9 à 12h, le jeudi de 9h à 12h et de 17 à 19h (sauf juillet & août).

Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be

Contact : Philippe Michel – 04 247 72 41 – Courriel : philippe.michel@ans-commune.be



Christopher Gauthy,

Echevin des Affaires économiques, Président de l'ADL et de la Santé :

Ce sera la fête à Xhendremael les 25 et 26 avril prochains !

Depuis toujours, la fête foraine fait partie du folklore local à Xhendremael. C'était l'occasion de se revoir, petits et grands autour des carrousels et de boire un verre entre voisins et amis. Au fil du temps, le concept s'est un peu fatigué, mais depuis 2019, à l'initiative de l'Agence de Développement Local, c'est un vent de renouveau qui souffle sur cette fête à Xhendremael. Pour cette édition 2020, le programme s'est étoffé, histoire de rencontrer les attentes de l'ensemble des générations présentes.

Samedi 25 avril, dès 20h30 Dj Didjé et de 22h à 00h : DjB-Lock. Samedi 25 et dimanche 26 avril, changement de style avec un marché aux fleurs de 9h à 12h et un marché artisanal de 14h à 18h. Dernière chose à préciser, les manèges seront présents jusqu'au 27 avril ! Bon amusement !



Agence de Développement Local (ADL)

Ils se sont installés à Ans :

Sapone d'Italia :

Traiteur, chef à domicile, organisateur de soirées dînatoires à thème
Rue Joseph Wauters, 13b – 4430 Ans
0498 13 47 14

dafabriziopce

LP Kiné :

Ludovic Prenassi Kinésithérapeute
Rue Henri Delvaux, 4 – 4430 Ans
0478 24 44 68

Franssen Jérôme :

Electricien, aménagement extérieur et entretien
Rue de l'Etang, 18 – 4432 Xhendremael
0496 06 55 91
info@franssen-entreprise.be

Acofisco Solutions :

Activités comptables et fiscales
Rue des Français, 6-8 – 4430 Ans
04 233 11 62
www.acofisco.be – info@acofisco.be

Aco Network :

espace de bureaux partagés
Rue des Français, 6-8 – 4430 Ans
04 233 11 62
www.aconetwork.be
– office@aconetwork.be

UC automobiles – Dépannage du Horloz :

dépannage automobile
Rue d'Othée, 156 – 4430 Ans
0484 12 05 92
www.plaque-garage.com
– horloz@hotmail.com

Aurélié Delarge : Sage-femme :

préparation prénatale aquatique, préparation à la naissance, soins à domicile
Rue Henri Delavaux, 54 – 4430 Ans
0496 76 98 39
aurelie.delarge@gmail.com

Pita Samothraki :

pitas grecques
Rue de l'Yser, 185 – 4430 Ans

Centre dentaire Renodent :

Rue Walthère Jamar, 189 – 4430 Ans
04 325 07 85
www.renodent.be – info@renodent.be

Friterie Ansoise :

friterie
Rue de l'Yser, 218/7 – 4430 Ans

Touk Touk :

commerce d'alimentation générale
Rue de l'Yser, 309 – 4430 Ans

Digital JR :

shooting photo, reportage vidéo, digital painting
Rue Mathias, 3 – 4432 Xhendremael
0485 48 28 30
www.digitaljr.be – contact@digitaljr.be

Patrick Devos – Fournisseur du Palais :

agent commercial / importateur en spiritueux
Rue Edouard Colson, 303 – 4431 Loncin
0479 94 41 82
info@fournisseurdupalais.be

Il a déménagé :

Cabinet vétérinaire Serge Simonis

Rue des Français, 220/3 – 4430 Ans
04 246 44 57
serge.simonis@hotmail.com

Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.
Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be



Yves Parthoens,
*Président du CPAS,
en charge des Affaires sociales*

Lutte contre la pauvreté / Budget 2020

La lutte contre la pauvreté reste un combat permanent. Quotidiennement, les travailleurs sociaux et l'équipe administrative, soutenus par le Conseil et le Bureau Permanent, s'y attèlent en s'efforçant d'utiliser au mieux les moyens mis à leur disposition par les pouvoirs publics, en particulier la Commune – dont la dotation passe en 2020 de 2 860 000 € à 2 917 200 € – mais aussi l'Etat fédéral, la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Fonds Social Européen. Le budget global du CPAS s'élève à 11.690.000 €.

Il est à souligner que 66,9% des dépenses sont consacrées aux aides sociales accordées sous diverses formes, 29,5% aux frais de personnel, seulement 3,6% pour les dépenses de fonctionnement et toujours 0% de dette.

Le nombre de personnes ou ménages aidés dans le cadre du Revenu d'Intégration Sociale était de 616 au 31/10/2019. Parmi ceux-ci, on dénombrait 23,8% dans la tranche d'âge 18-24 ans, 46,3% qui avaient entre 25 et 44 ans, 28,5% entre 45 et 64 ans et 1,4% de plus de 65 ans. Au 31/05/2019, nous soutenions 75 personnes dans la poursuite de leurs études.

L'aide financière se concrétise généralement par l'octroi régulier du revenu d'intégration sociale ou d'une aide sociale financière équivalente aux personnes étrangères. Elle peut aussi concerner la prise en charge de frais médicaux et pharmaceutiques sous diverses formes, l'achat de lunettes, la livraison de mazout, l'intervention dans les prestations d'aides familiales, le paiement mensuel des pensions alimentaires des enfants, une intervention dans le coût des frais de placement en maison de repos, les frais scolaires, les frais liés à la pratique du sport et à l'accès à la culture. Bref, le champ d'action est vaste. Toute demande est analysée en veillant à ce que chacun vive dans des conditions décentes.

Le CPAS, c'est aussi plusieurs services spécialisés qui ont été présentés dans les précédentes éditions de la revue Ans Infos : la réinsertion socioprofessionnelle, la médiation de dettes, la guidance

énergétique, l'aide en milieu ouvert « La Boussole » et le taxi social. Au-delà de l'activité récurrente de ces services, nous allons poursuivre l'apprentissage de la conduite lorsqu'il s'avère utile dans la réinsertion socioprofessionnelle de notre usager. L'offre du service du taxi social va s'accroître par la mise en circulation d'un troisième véhicule durant les périodes les plus sollicitées.

Le CPAS va augmenter sa capacité de logements d'accueil pour des situations d'urgence sociale. Le logement de la rue Coq Fontaine 18 à Ans devrait être opérationnel très bientôt. Dans le cadre d'une convention avec la Commune et grâce à un subside de la Loterie Nationale, la rénovation du bâtiment se situe à hauteur de 150.000€. Le CPAS est désormais propriétaire à part entière de l'immeuble de la rue Vinâve 83 à Loncin qui va également être totalement rénové. L'architecte en charge de ce projet a été désigné.

La collaboration entre le CPAS et la section Ans-Awans de la Croix Rouge est maintenue grâce aux crédits inscrits au budget 2020. L'année dernière, c'est près de 300 familles qui ont eu accès au magasin alimentaire de la rue du Puits-du-Levant 3/11 à Ans et à la boutique de vêtements de la rue de l'Eglise 23 à Awans. Permettez-moi, à cette occasion, de souligner le travail considérable accompli par notre regretté conseiller Willy Delaitte, décédé il y a peu.

Soulignons aussi, à travers, le budget 2020, la volonté de notre département «AMO», Association en Milieu Ouvert, de poursuivre et de développer son action d'inclusion sociale par le sport et la culture, dans les cités sociales, en particulier la cité Al'Trappe à Allieur.

Travailler pour une société plus juste, plus sociale et plus performante, tel est l'objectif de notre CPAS.

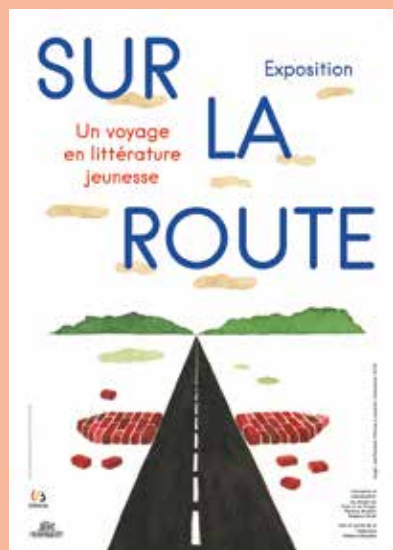


Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : Isabelle Charlier -04 247 74 18 – Courriel : isabelle.charlier@ans-cpas.be

Agenda

Durant tout le mois de mars 2020, Exposition « Sur la Route » : à la bibliothèque A. Soreil, rue Walther Jamar, 168 à Ans



Embarquez pour un voyage à travers une foule d'images, des mots, des livres. L'exposition Sur la route propose de découvrir des extraits de carnets de voyage, contes initiatiques, récits d'aventures, récits d'exils aussi... Au cœur du projet, la volonté de sensibiliser les jeunes lecteurs aux notions de cheminement, de passage, de traversée; des notions vécues différemment selon le contexte, qu'il soit intimiste – celui de l'aventure intérieure – ou collectif – celui des migrations

Bibliothèque Arsène Soreil – animations pour les groupes scolaires.
Contact : Claudine Hambucken, 04 247 73 56

Le mercredi 18 mars, de 14 h à 16 h, après-midi pour enfants de 5 à 10 ans – Entrée gratuite – Réservation souhaitée au 04 247 73 56

Jusqu'au 26 avril

Exposition « Joan Miró »



Château de Waroux, du mardi au dimanche de 14 à 18 heures.

Infos : www.chateau-waroux.be

Dimanche 15 mars de 12h à 18h

Salon Nourrir Ans



À 12h : Apéro-Assiette végé-Dessert par Domy Cook. Prix : 8€.

Au menu : apéro zéro déchet – assiette végétarienne avec crêpes farcies aux légumes de saison et couscous de brocoli – mousse au chocolat végan sucrée grâce à un ingrédient mystère.

De 10h à 12h : un atelier, ouvert à 10 participants, sera animé par Domy Cook pour la préparation du repas de midi.

Repas : 8€ / Atelier + repas : 5€. Réservation via la billetterie en ligne (www.centreculturelans.be) ou en nos bureaux. Centre culturel d'Ans.

De 13h à 17h : ateliers, dégustations, informations. Au programme :

des ateliers-cuisine visant l'autonomie alimentaire (conservation et lacto-fermentation des aliments, recettes anti-gaspi, fabrication d'un cake-vaisselle naturel) des dégustations et possibilités d'achat de produits locaux (bières, tartinades, biscuits et autres denrées ansoises ou liégeoises);

des stands d'informations et d'échanges (potagers collectifs, échange de graines, présentation de l'appli « Mangez Local » par son créateur, etc.); un coin jeux et lecture.

De 14h à 15h : conférence

« Passons à table ! » par Pierre Ozer, climatologue à l'université de Liège.

16h30 – 18h : ciné-rencontre « Ici, la Terre »

PAF pour l'accès au Salon : libre

Infos et contacts : ewindels.c-ca@proximus.be ou 04 247 73 36.
Centre culturel d'Ans.

Dimanche 15 mars de 16h30 à 18h

Projection du film « Ici la Terre » de Luc Deschamps, dans le cadre du Salon Nourrir Ans



Introduction et échanges animés par Géraldine Rémy, auteure du livre « Le Secret de la Licorne »

PAF : libre. Centre culturel d'Ans.

Mardi 17 mars de 19h15 à 22h15

Pratique de la Psychologie Positive

Avec Marco Vanleyssem. Soirée de partage inspiré par les livres d'Isabelle Filliozat.

Le bonheur est-il inné, spontané, facile d'accès... ou convient-il de le cultiver au jour le jour via une disposition d'esprit... ? Représentante de la psychologie positive, Isabelle Filliozat accompagne depuis plus de vingt ans adultes et enfants vers une plus libre et joyeuse expression de leur authenticité. Elle propose autant de pratiques visant à s'inscrire dans l'instant, affiner ses sens, stimuler son esprit de discernement, clarifier quelques éléments d'hygiène relationnelle, prendre conscience des conditionnements qui rognent notre liberté d'être, oser l'assertivité au service de la vie en soi.

Centre culturel d'Ans.

Jeudi 19 mars, de 9h30 à 12h

Lectures Plurielles : Visite de l'exposition « La découverte du pharaon oublié »

Contact Claudine Hambucken, 04 247 73 56

Jeudi 19 mars à 19h30

Whisky club Waroux

Château de Waroux, rue de Waroux, 301, Alleur



Mercredi 25 mars à 19 h

« Je cours pour ma forme »

Complexe sportif F. Heine, route Militaire, 40 Alleur (voir page 13).

Jeudi 26 mars de 19 h 30 à 22 h

Ateliers d'écriture autour du thème « Sur la route ... »

Une notion intimiste – l'aventure intérieure – ou collective – les mouvements migratoires, la vie nomade ... Au départ de consignes ludiques, parfois inattendues, toujours flexibles, oser s'aventurer là où les mots nous emmènent, d'un seul trait ou avec escales, en terrain connu ou bien au-delà de nos frontières ! Dix personnes maximum.

Réservation sur www.centreculturelans.be ou au 04 247 73 36

Dans le cadre de la Bouquinerie et de l'exposition « Sur la route » (avril 2020) conçue par les Ateliers du Texte et de l'Image, Florence Monfort et Benjamin Monti, en partenariat avec Nnstudio. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Gratuit ! Centre culturel d'Ans.

Jeudi 27 mars, de 17 h à 19 h.

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture ...

Bibliothèque Arsène Soreil – Entrée gratuite – Contact : Christine Fortin, 04 247 73 56

Dimanche 29 mars de 14 h à 17 h 30

Repair Café

Que faire d'une chaise au pied branlant ? D'un grille-pain qui ne marche plus ? D'un pull troué aux mites ? De votre vélo défaillant ? Les jeter ? Pas question !

On les remet en état au Repair Café, avec des bénévoles du métier : vêtements, petits appareils électriques, bicyclettes, objets utiles, jouets, ordinateurs, bijoux ... En attendant votre tour, prenez un verre. Regardez comment œuvrent les réparateurs et apprenez.

Cherchez des idées à la table de lecture, dans des ouvrages sur la réparation et le bricolage.

Ou, simplement, vivez de belles rencontres !

Ateliers récurrents pris en charge au Centre culturel d'Ans :

- Electricité (sauf micro-ondes et télévisions cathodiques)
- Couture
- Vélo
- Nous vous invitons à consulter notre page Facebook dès le vendredi 27 mars pour découvrir les ateliers confirmés.

Entrée libre. Centre culturel d'Ans.

Jeudi 2 avril de 9 h 30 à 12 h

Lectures Plurielles : rencontre conviviale autour de l'exposition « Sur la Route »

Contact : Claudine Hambucken
04 247 73 56

Bibliothèque Arsène Soreil,
rue W. Jamar, 168 – Gratuit

Vendredi 3 avril à 20 h 30

Toine Thys – Quentin Liégeois – Guillaume Vierset



S'il est toujours intéressant de s'inscrire dans la tournée d'un musicien venant présenter son nouvel album, le rôle d'un Centre Culturel est aussi de proposer des rencontres inédites : une forme de défi. On a déjà entendu le saxophoniste Toine Thys en trio avec l'organiste Arno Krijger (album Grizzly) ou l'Américain Sam Yahel (The Optimist). En guise de carte blanche, le jazz club L'An Vert lui a proposé une formule en duo, l'un avec Quentin Liégeois, l'autre avec Guillaume Vierset. Deux guitaristes au style différent : l'un très inspiré par René Thomas (un Hommage présenté à Ans en trio), l'autre à la guitare plus « rock » avec le Harvest Group. Et si on leur proposait une formule à trois ?

Une rencontre inédite, un défi.

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1,25€ (art.27). Centre culturel d'Ans.

Samedi 4 avril à 20 h, ouverture des portes 19 h 15

Metal Festival Alleur

Avec Lifers, Cold Vein, Somah, Tars.

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1,25€ (art.27). Centre culturel d'Ans.

Mercredi 8 avril, de 15 h 30 à 16 h

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit

Jeudi 9 avril de 15 h 30 à 16 h.

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque de Xhendremael, Place de l'Eglise, 1 – Gratuit

Dimanche 12 avril à 10 h

Grande chasse aux œufs (voir p.12)



Complexe sportif François Heine, route Militaire à Alleur – Gratuit

Lundi 13 avril de 20 h à 22 h

Stop Motion

Avec Caroline Poisson

Les BiMZ sont des découvertes culturelles de deux heures qui se glissent entre le métro, le boulot et le dodo dans le but de « repartir un peu moins con avec un sourire à la con ».

Avril, le mois idéal pour découvrir le monde merveilleux de Caroline Poisson, vidéaste aux multiples casquettes qui nous initiera au Stop Motion, technique d'animation image par image qui vous fera réaliser le film dont vous êtes le héros ! Prérequis : aucun ! Matériel : votre corps en forme, petit plus : portez des couleurs, ce sera plus gai ! Tarif et inscription pour un atelier : 7€ via la billetterie en ligne (www.centreculturelans.be) ou en nos bureaux ! Attention chaque BiMZ est ouvert aux 12 premiers inscrits ! Plus d'infos : ewindels.cca@proximus.be ou 04 247 73 36. Centre culturel d'Ans.

Du Mardi 14 au Vendredi 17 avril de 9 h à 16 h

« Sur ma Route », stage pour les 5 – 8 ans

Dans le cadre de la Bouquinerie Alleur du Livre

C'est quoi, être sur la route ? Est-ce qu'on sait toujours où on va quand on prend la route ? C'est quoi la différence entre prendre la route et faire son chemin ? Peut-on voyager avec sa girafe en montgolfière ? Des questions qui seront abordées à travers des activités ludiques et créatives, l'exploration d'albums et des jeux de société !

Accueil dès 8h30 et garderie jusqu'à 17h. Chacun apporte son repas

Prix : 80€

Infos et inscriptions : au 04 247 73 36, à spaquot.cca@proximus.be ou sur www.centreculturelans.be

Une collaboration du Centre culturel, de la Bibliothèque Arsène Soreil et du Chaudron Voyageur asbl.

Dimanche 19 avril de 10h à 18h

Bouquinerie «Aleur du Livre»



Une vingtaine d'exposants : bouquins, BD, livres anciens, romans, revues, beaux livres... ! Vous souhaitez vendre vos livres ? Location de stands : 04 247 73 36 Ateliers & Animations

Chaudron voyageur : L'artiste Georgette Jacomin anime depuis de nombreuses années des ateliers autour du papier qu'elle crée et transforme. Ses créations ne laissent pas indifférent : réaliser une roulotte, une feuille de papier, un livre hérisson... Livre intergénérationnel

11 h – Conférence de Cathy Vandendriessche, Créatrice d'Expression de Sagesse, « Quand l'expérience devient source d'inspiration ». Cathy a initié un projet qui crée des ponts entre les générations : les aînés inventent des histoires afin de transmettre les messages qu'ils souhaitent partager avec la jeune génération. Ils travaillent en collaboration avec de jeunes illustrateurs. Chaque binôme intergénérationnel crée alors un album jeunesse. Lors de la bouquinerie, vous pourrez découvrir les sept premiers livres de la collection ainsi que la créatrice du projet.

Slow reading + conférence. « Faites-vous du bien et apprenez à mieux vous connaître grâce à la lecture et aux mots ». 13 h 30 – Eloïse Steyaert (fondatrice du Slow Reading Club et du Mot qui délivre) vous invite à la pratique du slow reading : 2-3 minutes de méditation en pleine conscience suivies d'1 h de lecture en silence (amenez le livre de votre choix !) 15 h – Conférence interactive d'Eloïse Steyaert sur la bibliothérapie : Science qui propose de tirer parti des mots pour se faire du bien, soigner les maux par les livres et être dans une démarche de « confiance retrouvée ».

Exposition – Sur la Route, voyage en littérature jeunesse

Récits initiatiques et d'aventures, carnets de voyage, déambulations poétiques, l'exil et ses chemins... autant de routes à prendre et à découvrir à travers les livres ! Cette exposition met en valeur, dans une scénographie pensée pour un jeune public, une sélection d'albums qui ouvrent au voyage, à l'exploration et au cheminement. Des albums pour enfants de 0 à 12 ans seront mis à disposition dans le coin lecture de l'exposition !

Accessible gratuitement au public le dimanche 19 avril de 10 h à 18 h (dans le cadre de «Aleur du Livre») et le mercredi 22 avril de 14 h à 17 h 30

Une exposition itinérante de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Entrée libre. Centre culturel d'Ans.

Weekend 25, 26 avril

Fête foraine de Xhendremael

(Voir page 20)

Jeudi 30 avril, de 9 h 30 à 12 h

Lectures Plurielles : rencontre conviviale autour du thème : « Sur la Route » : le tourisme responsable

Contact Claudine Hambucken, 04 247 73 56

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit

Jeudi 30 avril, de 17 h à 19 h.

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture...

Bibliothèque Arsène Soreil – Entrée gratuite – Contact : Christine Fortin, 04 247 73 56

Campagne de dératisation du 13/05 au 15/05/2020 inclus,

LA SOCIÉTÉ ANIMAL PEST CONTROL EFFECTUERA LE TRAITEMENT DE :

1. TOUS LES BIENS COMMUNAUX
2. DES MAISONS PRIVÉES

GRATUITEMENT SUR SIMPLE DEMANDE DES INTÉRÊTES.

Ceux-ci s'adresseront à l'administration communale,

Service de l'Environnement : 04 247 72 71 qui fournira gratuitement les produits nécessaires ou, suivant la demande, dépêchera un technicien.



La commune d'Ans au service de ses citoyens

Une remarque, une question, une demande que vous souhaitez voir traitée par votre Administration communale.

Le numéro vert **0800 43 000** répond à vos attentes quels que soient vos questions ou les services concernés.

Ce numéro vert, entièrement **gratuit** est accessible du **lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, vendredi de 9 h à 12 h** (hors jours de fermeture de l'Administration communale).

Une adresse de courrier électronique ans-nouveau@ans-commune.be est également à votre disposition.

FÊTE FORAINE

DE XHENDREMAEL

Samedi 25 avril

20h30 : Spectacle de DJ Didjé

22h00 à 00h00 : DJ B-Lock

Samedi 25 et dimanche 26 avril

14h00 à 18h00 : Marché artisanal

Dimanche 26 avril

Dimanche 26 avril

9h00 à 12h00 : Marché aux fleurs

Présence des attractions

du 24 au 27 avril 2020

